

SICAV AMEN

SITUATION TRMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2017

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2017, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 54.302.827 DT et un résultat de la période de 435.849 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 31 mars 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 mars 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2017 24,30% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 4,30% au delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 41.100.444 DT au 31 Mars 2017, et représente une quote-part de 75,69% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 4,31% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 29 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes :
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING
Dorsaf LITAIEM

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/03/2017	31/03/2016	31/12/2016
<u>ACTIF</u>				
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>41 100 443,787</u>	<u>38 752 291,292</u>	<u>40 026 420,997</u>
a-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	2 747 501,485	1 924 510,428	2 514 414,952
b-	Obligations et valeurs assimilées	38 352 942,302	36 827 780,864	37 512 006,045
c-	Autres valeurs	-	-	-
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>13 198 270,759</u>	<u>9 736 345,144</u>	<u>10 958 782,256</u>
a-	Placements monétaires	3.2 0,000	0,000	0,000
b-	Disponibilités	3.3 13 198 270,759	9 736 345,144	10 958 782,256
AC4	<u>Autres actifs</u>	<u>4 112,950</u>	<u>8 010,955</u>	<u>3 726,330</u>
TOTAL ACTIF		54 302 827,496	48 496 647,391	50 988 929,583
<u>PASSIF</u>				
PA1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>115 454,993</u>	<u>108 389,080</u>	<u>106 352,178</u>
a-	Opérateurs créditeurs	115 454,993	108 389,080	106 352,178
PA2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>63 225,583</u>	<u>10 768,260</u>	<u>21 992,978</u>
a-	Autres créditeurs divers	63 225,583	10 768,260	21 992,978
TOTAL PASSIF		178 680,576	119 157,340	128 345,156
<u>ACTIF NET</u>				
CP1	<u>Capital</u>	<u>51 667 944,781</u>	<u>46 207 288,619</u>	<u>48 925 997,820</u>
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>2 456 202,139</u>	<u>2 170 201,432</u>	<u>1 934 586,607</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	2 041 872,535	1 758 844,066	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	414 329,604	411 357,366	1 934 586,607
ACTIF NET		54 124 146,920	48 377 490,051	50 860 584,427
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		54 302 827,496	48 496 647,391	50 988 929,583

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016	
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>3.9</u>	<u>452 776,643</u>	<u>418 417,320</u>	<u>1 907 960,940</u>
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>3.10</u>	<u>118 593,414</u>	<u>123 639,186</u>	<u>416 109,218</u>
	Total des revenus des placements		<u>571 370,057</u>	<u>542 056,506</u>	<u>2 324 070,158</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>3.11</u>	<u>-111 932,734</u>	<u>-101 001,034</u>	<u>-406 243,016</u>
	Revenu net des placements		<u>459 437,323</u>	<u>441 055,472</u>	<u>1 917 827,142</u>
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>3.12</u>	<u>-51 922,782</u>	<u>-16 549,699</u>	<u>-66 815,356</u>
	Résultat d'exploitation		<u>407 514,541</u>	<u>424 505,773</u>	<u>1 851 011,786</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>6 815,063</u>	<u>-13 148,407</u>	<u>83 574,821</u>
	Sommes capitalisables de la période		<u>414 329,604</u>	<u>411 357,366</u>	<u>1 934 586,607</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-6 815,063</u>	<u>13 148,407</u>	<u>-83 574,821</u>
	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>11 298,759</u>	<u>-8 592,727</u>	<u>-54 636,168</u>
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>17 036,548</u>	<u>14 622,265</u>	<u>-80 151,987</u>
	<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-48,533</u>
	Résultat net de la période		<u>435 849,848</u>	<u>430 535,311</u>	<u>1 716 175,098</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>435 849,848</u>	<u>430 535,311</u>	<u>1 716 175,098</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>407 514,541</u>	<u>424 505,773</u>	<u>1 851 011,786</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>11 298,759</u>	<u>-8 592,727</u>	<u>-54 636,168</u>
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>17 036,548</u>	<u>14 622,265</u>	<u>-80 151,987</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-48,533</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>2 827 712,645</u>	<u>-1 438 968,933</u>	<u>-241 514,344</u>
a- Souscriptions	<u>6 238 880,857</u>	<u>5 844 019,155</u>	<u>39 437 865,189</u>
<u>Capital</u>	<u>5 779 752,131</u>	<u>5 605 534,905</u>	<u>37 180 698,335</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>203 501,311</u>	<u>536,879</u>	<u>-79 821,326</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>255 627,415</u>	<u>237 947,371</u>	<u>2 336 988,180</u>
b- Rachats	<u>-3 411 168,212</u>	<u>-7 282 988,088</u>	<u>-39 679 379,533</u>
<u>Capital</u>	<u>-3 158 291,065</u>	<u>-6 978 822,651</u>	<u>-37 485 143,255</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-111 350,723</u>	<u>-789,997</u>	<u>70 766,990</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-141 526,424</u>	<u>-303 375,440</u>	<u>-2 265 003,268</u>
Variation de l'actif net	3 263 562,493	-1 008 433,622	1 474 660,754
AN4 Actif net			
a- <u>En début de période</u>	<u>50 860 584,427</u>	<u>49 385 923,673</u>	<u>49 385 923,673</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>54 124 146,920</u>	<u>48 377 490,051</u>	<u>50 860 584,427</u>
AN5 Nombre d'actions			
a- <u>En début de période</u>	<u>1 266 050</u>	<u>1 274 204</u>	<u>1 274 204</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>1 336 261</u>	<u>1 237 423</u>	<u>1 266 050</u>
Valeur liquidative	40,504	39,095	40,172
AN6 Taux de rendement annualisé	3,35%	3,50%	3,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

SICAV AMEN est une SICAV mixte de capitalisation. Les états financiers arrêtés au 31-03-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille- titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2017 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres OPCVM.

2.3- Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 mars 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	2 747 501,485
Obligations et Valeurs assimilés	2	38 352 942,302
Total		41 100 443,787

1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2017	En % de l'actif net
Banque de Tunisie	193	312,350	1 567,160	0,00%
SOTIPAPIER	3 000	15 000,000	11 778,000	0,02%
Amen Première Sicav	8 615	900 034,895	900 034,895	1,66%
Amen Trésor Sicav	17 190	1 820 152,949	1 834 121,430	3,39%
Total	28 998	2 735 500,194	2 747 501,485	5,08%

2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	23 138 880,074
Obligations (b)	15 214 062,228
Total	38 352 942,302

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2017	En % de l'actif net
BTA12022020	3 525	3 507 022,500	3 527 419,212	6,52%
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 101 260,274	9,43%
BTA110319	1 700	1 773 000,000	1 748 384,562	3,23%
BTA110319A	2 200	2 262 125,000	2 205 569,315	4,08%
BTA110319B	3 000	3 046 650,000	3 054 244,521	5,64%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 525 081,644	2,82%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 983 291,178	5,51%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 514 724,658	2,80%
BTA13042028	500	457 500,000	486 759,607	0,90%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	992 145,103	1,83%
Total	22 825	22 801 797,500	23 138 880,074	42,75%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2017	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB 2016-1	10 000	1 000 000,000	1 021 248,000	1,89%	
ABSUB2016-11	5 000	500 000,000	510 624,000	0,94%	
AIL 2013	2 000	80 000,000	83 744,000	0,15%	
AB 2009 CA	18 000	960 000,000	980 980,800	1,81%	
AB 2009 CB	13 000	693 333,332	709 401,332	1,31%	
AB 2010	2 000	120 000,001	122 864,001	0,23%	
AB 2012B	9 000	540 000,000	552 902,400	1,02%	
AB 2012B	2 141	128 460,000	131 529,338	0,24%	
ATB 2009 TB1	5 000	400 000,000	415 792,000	0,77%	
ATB 2009TB1	10 000	800 000,000	831 584,000	1,54%	
ATL 2015-1	2 000	200 000,000	209 016,000	0,39%	
ATL 2016-1 C	3 000	300 000,000	314 167,200	0,58%	
ATL 2017-1	5 000	500 000,000	506 116,000	0,94%	
ATILESG15-2A	4 000	320 000,000	325 238,400	0,60%	
ATTILES2015A	7 000	560 000,000	592 088,000	1,09%	
ATTILES2016C	3 000	300 000,000	312 789,600	0,58%	
CIL 2014/1	5 000	300 000,000	312 308,000	0,58%	
CIL 2014/2	5 000	300 000,000	303 048,000	0,56%	
CIL 2015/2	4 000	320 000,000	328 208,000	0,61%	
CIL 2016/1	5 000	500 000,000	526 300,000	0,97%	
HL 2013/1	2 250	90 000,000	94 341,600	0,17%	
HL 2015-01A	2 000	160 000,000	169 073,600	0,31%	
HL 2015-2B	10 000	1 000 000,000	1 022 048,000	1,89%	
HL 2015-B	10 000	1 000 000,000	1 000 688,000	1,85%	
HL 2016-1	5 000	500 000,000	523 224,000	0,97%	
HL 2016-02	4 000	400 000,000	408 534,400	0,75%	
HL 2017-1	4 000	400 000,000	403 440,000	0,75%	
MX 2010 TA	10 000	200 000,000	208 048,000	0,38%	AB
SERVICOM16	500	50 000,000	50 404,400	0,09%	
TLG 2015-1B	5 000	500 000,000	523 896,000	0,97%	
TLG 2016-1 B	5 000	500 000,000	530 660,000	0,98%	
UIB 2012-1A	14 462	619 796,487	626 726,677	1,16%	
UNIFAC2015A	2 800	224 000,000	225 281,280	0,42%	
UNIFAC2015B1	4 200	336 000,000	337 747,200	0,62%	
TOTAL	198 353	14 801 590	15 214 062,228	28,11%	

3.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 31/03/2017.

3.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2017 à 13 198 270,759 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	6 300 000,000	6 354 966,970	11,74%
Avoirs en banque		6 843 303,789	12,64%
TOTAL	6 300 000,000	13 198 270,759	24,39%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT010517	AMEN BANK	01/05/2017	2 016 201,644	6,16
PLACT070817	AMEN BANK	07/08/2017	907 200,789	6,76
PLACT220817	AMEN BANK	22/08/2017	502 741,041	6,76
PLACT290517	AMEN BANK	29/05/2017	406 598,838	6,07
PLACT310717A	AMEN BANK	31/07/2017	2 522 224,658	6,76
TOTAL			6 354 966,970	

3.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/03/2017 4 112,950 DT contre 8 010,955 DT au 31/03/2016. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Au 31/12/2016
Intérêts courus sur comptes rémunérés	4 112,950	8 010,955	3 726,330
Total	4 112,950	8 010,955	3 726,330

3.5- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Au 31/12/2016
Gestionnaire	9 130,096	16 193,287	7 992,520
Dépositaire	106 324,897	92 195,793	98 359,658
Total	115 454,993	108 389,080	106 352,178

3.6- Autres créiteurs divers :

Les autres créiteurs divers sont détaillés dans le tableau ci-après :

Désignation	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Au 31/12/2016
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	4 138,921	2 324,441	3 432,912
Intérêt Emetteur reçu d'avance	2 835,616	2 835,616	2 835,616
Jetons de présence	16 094,553	511,360	10 807,360
Contribution conjoncturelle	34 231,068	0,000	0,000
CMF	5 004,597	4 176,015	3 996,262
Total	63 225,583	10 768,260	21 992,978

3.7 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 s'élève à 3 263 562,493 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital 2 741 946,961

Variation de la part du revenu 521 615,532

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2016 (1)	48 925 997,820
Variation de la part du capital (2)	2 741 946,961
Souscriptions	5 779 752,131
Rachats	-3 158 291,065
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/act.cote	-1 967,190
VDE/titres.Etat	-91 044,000
VDE / titres OPCVM	13 968,481
+/-V réalisée emp.société	-4,339
+/- V réal/act.cote	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	17 040,887
+/- V report/act.cote	1 498,248
+/- V report/titres Etat	89 544,000
+/- V report/titres OPCVM	-700,780
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	203 501,311
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	-111 350,723
Capital au 31-03-2017 (1)+(2)	51 667 944,781

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2017 au 31/03/2017	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2016 au 31/12/2016
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	107 285,928	-52 279,662	-11 589,909
Résultat d'exploitation	407 514,541	424 505,773	1 851 011,786
Régularisation du résultat d'exploitation	6 815,063	-13 148,407	83 574,821
Total	521 615,532	359 077,704	1 922 996,698

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2016	491
Nombre d'actionnaires entrants	25
Nombre d'actionnaires sortants	-26
Nombre d'actionnaires au 31-03-2017	490

3.8- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Les sommes capitalisables se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Au 31/12/2016
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	2 041 872,535	1 758 844,066	0,000
Résultat d'exploitation	407 514,541	424 505,773	1 851 011,786
Régularisation du résultat d'exploitation	6 815,063	-13 148,407	83 574,821
Total	2 456 202,139	2 170 201,432	1 934 586,607

3.9 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Dividendes	0,000	0,000	144 887,326
Revenus des obligations	203 389,558	158 846,316	732 742,968
Revenus des BTA	249 387,085	259 571,004	1 030 330,646
Total	452 776,643	418 417,320	1 907 960,940

3.10- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2016 au 31/03/2016**	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des Placements en compte courant à terme	117 742,373	104 950,794	351 208,491
Revenus des Billets de trésorerie	0,000	616,037	616,037
Revenus des Certificats de dépôt	463,906	5 972,471	31 089,530
Revenus des Pensions livrées	0,000	3 464,884	14 110,160*
Revenus du Compte rémunéré	387,135	8 635,000	19 085,000
Total	118 593,414	123 639,186	416 109,218

*il s'agit d'intérêts sur opérations de prises en pension effectuées au cours du 1^{er} tr 2016 ayant généré des intérêts totalisant 3 464,884 DT ainsi que d'autres opérations de prises en pension effectuées au cours du 3^{ème} tr 2016 ayant généré des intérêts totalisant 10 645,276 DT. Jusqu'au 30/09/2016, ces revenus étaient présentés parmi les revenus des placements en compte courant à terme.

** retraité pour les besoins de comparaison

3.11- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire, calculée sur la base de 0,2% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, ainsi que la rémunération du dépositaire composée d'une commission de dépositaire calculée sur la base d'un taux variable selon le montant de l'actif de SICAV AMEN et d'une commission de distribution calculée sur la base de 0,59% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément aux dispositions de la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	26 152,509	24 804,115	96 122,333
Rémunération du dépositaire	85 780,225	76 196,919	310 120,683
Total	111 932,734	101 001,034	406 243,016

3.12- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Il enregistre également la Contribution Conjoncturelle exceptionnelle instituée par la loi de finances pour l'année 2017 et calculée sur la base de 7,5% du résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/2016.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Redevance du CMF	13 073,906	12 402,049	48 061,167
Sces bancaires et assimilés	52,020	259,870	1 276,737
TCL	1 183,788	1 075,778	4 369,450
Jetons de présence	3 382,000	2 812,000	13 108,000
Contribution Conjoncturelle exceptionnelle*	34 231,068	0,000	0,000
Total	51 922,782	16 549,699	66 815,356

*En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 138.826 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor Public à la fin de cet exercice.